

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE

L'actualité trimestrielle du développement durable sur les marchés du bâtiment en Pays de la Loire



L'actualité trimestrielle du développement durable sur les marchés du Bâtiment dans les Pays de la Loire

# Ce qu'il faut retenir à la fin du 2ème trimestre 2025...



# Les leviers à la rénovation énergétique sur le parc existant

Rénovation énergétique : -0,8% en volume du montant HT de travaux facturés<sup>(1)</sup>

MaPrimeRénov' (MPR) : 20 797 dossiers engagés

MPR parcours accompagné : 3819 logements subventionnés

• Ma PrimeRénov' Copro : 924 logements aidés

Eco-PTZ: 14 975 prêts émis

PTZ (logement ancien): 1857 prêts accordés

Label BBC rénovation : 1157 logements engagés dans une labellisation

911 m² de bâtiments tertiaires

Cumul 4 trimestres à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 - évolution 1 an (1) Évolution par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024



# Les leviers à la construction durable sur le parc neuf

Labellisation > RT 2012 :
 132 168 logements engagés dans une labellisation
 m² de bâtiments tertiaires

Cumul depuis le début des dispositifs à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025

Qualité environnementale : 155 logements engagés dans une certification

Cumul 4 trimestres à la fin du 2ème trimestre 2025 - évolution 1 an





# Adaptation de la filière

RGE: 4 512 entreprises RGE Travaux

Filières biosourcées : 396 acteurs identifiés (1)

Évolution 1 trimestre (1) À fin septembre 2025







# Quelle tendance sur le marché de la rénovation énergétique?

### Une activité de rénovation énergétique en retrait au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025



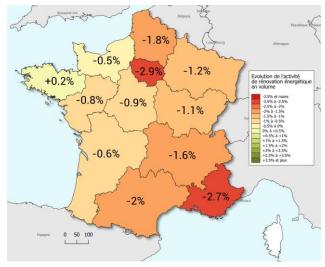
Tandis que l'activité des entreprises de Bâtiment ligériennes pour des travaux d'entretien-rénovation est en légère hausse au 2ème trimestre 2025 par rapport au 2ème trimestre 2024 (+0,5%), le marché plus spécifique de la rénovation énergétique s'affiche en baisse (-0,8%). Ce recul est toutefois moindre par rapport à la moyenne nationale (-1,6%).

A l'exception de la Bretagne où le niveau d'activité est relativement stable sur ce marché (+0,2%), l'ensemble des régions s'inscrit dans cette tendance baissière.



Evolution de l'activité rénovation énergétique au 3ème trimestre 2025 par région

Unité : % d'évolution en volume du montant HT de travaux facturés Source : Enquête Réseau des CERC











# Quelles tendances pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements ?

# MaPrimeRénov'

## MaPrimeRénov' par geste : un nombre de dossiers engagés en baisse sur un an mais en hausse sur trois mois

Programme MaPrimeRénov' en Pays de la Loire à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

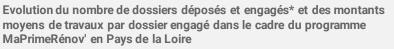
Nombre de dossiers		
20 797		
-26% ▼		

Montant de travaux (M€ HT)		
317,6		
-11%	<b>V</b>	

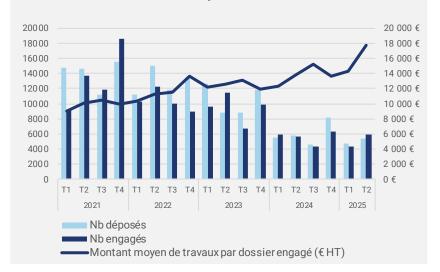
A fin juin 2025, en cumul sur 12 mois, environ 20 800 dossiers ont été engagés dans le dispositif MaPrimeRénov' dans les Pays de la Loire, soit 26% de moins par rapport aux 12 mois précédents.

Sur le 2ème trimestre, 5 916 dossiers ont été engagés pour un montant de travaux d'environ 104,7 M€, soit un montant moyen de travaux par dossier de l'ordre de 17 699 €. Il s'agit du montant moyen le plus élevé de l'historique. Ces dossiers ont représenté un volume d'aides d'environ 30,6 M€.

L'installation de pompes à chaleur air/eau et l'installation de poêles à granulés font partie du top 3 des gestes les plus souvent réalisés (en forte hausse ce trimestre par rapport au précédent), devant l'installation de poêles à bûches.



Source: Traitement CERC / DREAL Pays de la Loire



#### Top 3 en nombre de gestes au 2ème trimestre 2025

1°

1 483 Pompe à chaleur air/eau

2°

**1 210** Poêle à granulés

3°

**775** Poêle à bûches

Source: Traitement CERC / DREAL Pays de la Loire

#### MaPrimeRénov'

Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah. Depuis le 1er janvier 2024, le régime d'aides repose sur deux dispositifs distincts : « MaPrimeRénov' par geste » et « MaPrimeRénov' parcours accompagné » (cf. page suivante).

\*Dossiers déposés : les dossiers déposés peuvent être engagés/financés le trimestre suivant - Dossiers engagés : il s'agit des dossiers pour lesquels une décision favorable de financement a été rendue sur la base des devis. A ce stade, les subventions n'ont pas été versées aux ménages. Les ménages peuvent, ainsi, avoir abandonnés leurs projets de travaux.

/!\ Les données MPR par geste comprennent également les données MPR "Rénovation globale / Rénovation MaPrimeRénov' parcours accompagné" des ménages intermédiaires et supérieurs.







### Les leviers à la rénovation énergétique sur le parc existant

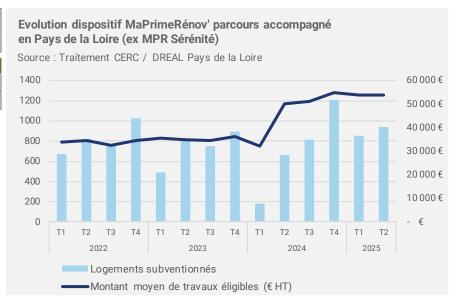
# MaPrimeRénov' parcours accompagné : un nombre de dossiers engagés en hausse et un montant moyen de travaux qui demeure élevé

Dispositifs MaPrimeRénov' rénovations d'ampleur\* en Pays de la Loire à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

Nombre de	ombre de logements Travaux éligibles (M€ H		bles (M€ HT)	
3 8	19	9 205,1		5,1
+54%	<b>A</b>		+111%	<b>A</b>

Au 2ème trimestre 2025, 939 logements ont bénéficié du dispositif MaPrimeRénov' parcours accompagné dans les Pays de la Loire, pour un montant de travaux éligibles d'environ 50,7 M€. Le montant moyen de travaux s'élève ainsi à 53 968 €.

À fin juin 2025, en cumul sur 12 mois, plus de 3 800 logements ont été subventionnés pour des travaux de rénovation d'ampleur (+54% par rapport aux 12 mois précédents), à hauteur de 152,3 M€, pour un montant de travaux éligibles de plus de 205,1 M€.



Sur l'ensemble des rénovations d'ampleur aidées au cours du 2ème trimestre 2025 (ménages aux ressources très modestes à supérieures), 73% concernaient une passoire énergétique (étiquette F ou G avant travaux).

En janvier 2022, MaPrimeRénov' Sérénité a remplacé le dispositif Habiter Mieux Sérénité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, elle est devenue **MaPrimeRénov'** parcours accompagné, destinée aux rénovations d'ampleur (permettant de gagner au minimum 2 classes énergétiques) avec un recours obligatoire aux Accompagnateurs Rénov' (112 opérateurs agréés dans les Pays de la Loire au 1er mai 2025) et avec des conditions d'éligibilité différentes. Les données concernent ici les ménages modestes et très modestes.

/!\ Le dispositif a subi une refonte importante au 1er trimestre 2024, les évolutions sont à considérer avec précaution.

Par ailleurs, le guichet pour les rénovations d'ampleur a été suspendu le 23 juin 2025 et a réouvert, sous conditions, le 30 septembre.

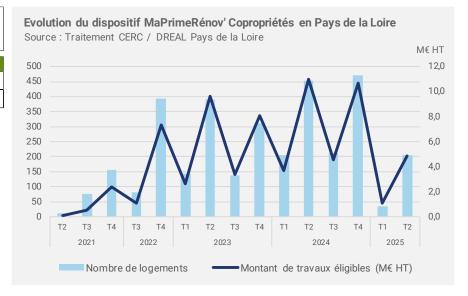
# MaPrimeRénov' Copropriétés : un nombre de logements aidés très variable d'un trimestre à l'autre



Programme MaPrimeRénov' Copropriétés en Pays de la Loire au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

Nombre d	e logements		Travaux éligi	ibles (M€ HT)
9	24		21	,2
-16%	▼	1	-19%	▼

Au 2ème trimestre 2025 dans les Pays de la Loire, 205 logements ont été aidés par le dispositif MaPrimeRénov' Copropriétés, pour un montant de travaux éligibles de près de 4,9 M€. À fin juin 2025, en cumul sur 12 mois, 924 logements ont pu bénéficier d'une subvention, soit 16% de moins par rapport aux 12 mois précédents. Ces subventions ont représenté environ 8 M€ pour un montant de travaux éligibles d'environ 21,2 M€. En moyenne au cours de cette période, le montant des travaux par logement s'établit à 22 912 €.



#### MaPrimeRénov' Copropriétés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, cette aide permet de financer des travaux de rénovation globale réalisés sur les parties communes qui garantissent une amélioration significative du confort et de la performance énergétique (35 % minimum de gain énergétique après travaux).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, un régime d'aides expérimental en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés de vingt lots d'habitation ou moins a été mis en place pour une durée de 3 ans.





5



### Les leviers à la rénovation énergétique sur le parc existant

# Eco-PTZ : un nombre de prêts émis et un montant moyen de travaux en hausse



Montant moyen des travaux par logement

Nombre d'éco-PTZ distribués à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

Pays de la Loire Fra		nce	
14 9	14 975 123 834		834
+17%	<b>A</b>	+17%	<b>A</b>

### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France

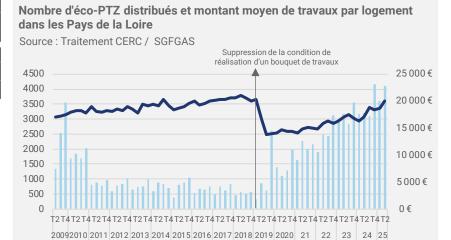


4 112 offres d'éco-prêts à taux zéro ont été émises dans les Pays de la Loire au cours du 2ème trimestre 2025.

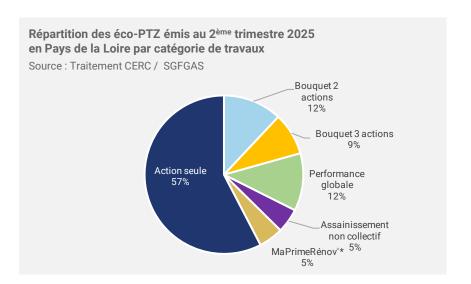
En cumul sur 12 mois, le nombre de prêts accordés s'élève à près de 15 000 en région, soit 17% de plus que sur les 12 mois précédents, et représente plus de 12% des offres de prêts émises à l'échelle nationale.

La part des actions seules recule par rapport au trimestre précédent (57% des éco-PTZ émis au 2ème trimestre, contre 62% au 1er trimestre), tandis que celles liées aux bouquets d'actions et à la performance globale progressent.

Le montant moyen prêté s'élève à 15 910 € par logement, pour un montant de travaux de 20 003 €, soit des montants en hausse par rapport au trimestre précédent.



Nombre d'éco-PTZ distribués -



#### L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)

Rappel des évolutions importantes :

En 2019 : suppression de la condition de bouquets de travaux (au 1er mars 2019), extension à tous les logements achevés depuis plus de deux ans (au 1er juillet 2019), uniformisation de la durée d'emprunt à 15 ans pour tous les éco-prêts (au 1er juillet 2019), cumul entre un premier éco-PTZ et un éco-prêt complémentaire dans un délai porté à cinq ans (au 1er juillet 2019), modification (à la hausse) des plafonds applicables selon les travaux effectués par l'emprunteur (au 21 août 2019).

En 2022 : dans le cadre de l'éco-PTZ performance globale, le plafond maximum est rehaussé à 50 000€ (30 000€ auparavant) et la durée maximum de remboursement est allongée à 20 ans, depuis juillet 2022 (à la place de 15 ans). Le cumul avec MaPrimeRénov' est également simplifié : la demande d'éco-PTZ s'effectue en fournissant la notification.

\*Depuis 2023, certaines banques peuvent proposer l'éco-PTZ PrimeRénov', d'un montant maximum passé à 50 000€ au 1er avril 2024, permettant de financer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique éligibles à MaPrimeRénov'.

A partir du 1er juillet 2025, les travaux éligibles à l'éco-PTZ doivent être réalisés en respectant les mêmes exigences que ceux financés par MaPrimeRénov' et le gain d'au moins 2 classes énergétiques est exigé pour les rénovations globales (avec la réalisation d'un audit énergétique le démontrant).







## Les leviers à la rénovation énergétique sur le parc existant

# PTZ dans l'ancien : un nombre de prêts émis en hausse



Nombre de PTZ délivrés à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

(,	ourriur i criiiii	010101111 1 011	/
Pays de	la Loire	Frar	nce
1 857		19 6	512
+43%	<b>A</b>	+62%	

### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France



9,5%



Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, 453 offres de prêts à taux zéro ont été émises dans les Pays de la Loire pour une acquisition dans l'ancien avec travaux.

Cumulé sur 12 mois à fin juin 2025, le nombre de prêts accordés en région est de 1 857, soit 43% de plus par rapport aux 12 mois précédents (+62% au niveau national). La région concentre près de 10% des prêts octroyés en France.

#### Le prêt à taux zéro (PTZ)

Le prêt à taux zéro est un prêt immobilier sans frais de dossier et dont les intérêts sont à la charge de l'État, destiné à l'achat d'un logement. Depuis fin 2014, le PTZ est ouvert à l'achat dans l'ancien, sous conditions de travaux (ils doivent représenter au moins 25% du montant total de l'opération), dans près de 6 000 communes rurales afin notamment de revitaliser les centres-bourgs. En 2016, les plafonds de revenus sont réévalués et le dispositif dans l'ancien est élargi à l'ensemble du territoire. Depuis 2018, il est recentré sur les zones B2 et C. Les travaux doivent permettre d'atteindre une consommation conventionnelle en énergie primaire du logement inférieure à 331 kWh/m² par an. En avril 2024, les plafonds de revenus et la quotité du projet finançable ont été revus à la hausse. Depuis avril 2025, il est désormais possible de la cumuler avec MaPrimeRénov' pour financer une rénovation d'ampleur.







# Comment progresse la demande de labellisation sur les bâtiments existants ?

# Les demandes de labellisation BBC rénovation de logements en forte baisse sur 12 mois

BBC-effinergie Rénovation

Nombre de logements ayant demandé une labellisation BBC rénovation à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

Pays de la Loire		
1 157		
-68%	▼	

France		
27 807		
-40%	<b>V</b>	

### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France



4,2%



En cumul sur 12 mois à fin juin 2025, 1 157 logements se sont engagés dans une rénovation basse consommation avec demande de labellisation, soit 68% de moins par rapport aux 12 mois précédents. La région concentre 4,2% des demandes nationales émises au cours des 12 derniers mois. Cette part atteint 19% s'agissant des logements individuels (purs ou groupés).

# Toujours uniquement trois opérations certifiées dans le parc tertiaire en région

Surfaces tertiaires ayant demandé une labellisation BBC rénovation à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

Pays de la Loire		
911		
-69%	▼	

France		
115 809		
-35%	<b>V</b>	

#### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France



0,8%



Une opération de rénovation de bâtiment tertiaire a fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation dans les Pays de la Loire au cours des 12 derniers mois (pour une surface d'un peu plus de 900 m²). Au total, depuis 2012, 15 429 m² de bâtiments tertiaires existants se sont engagés dans cette démarche. C'est la région Île-de-France qui concentre la grande majorité des surfaces engagées dans ce label (83%), loin devant Auvergne-Rhône-Alpes (4%). A fin juin 2025, les projets labellisés représentaient toujours 3 opérations pour un total de 7 087 m² en région et 406 opérations pour un total de près de 3,5 millions de m² en France.

#### Le label BBC rénovation

Ce label permet d'inscrire un projet de rénovation dans une démarche de développement durable alliant des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Il peut être décerné à tous types de bâtiments résidentiels et tertiaires. Il permet de valoriser les projets exemplaires de rénovations basse consommation et bas carbone. Avec le lancement du **nouveau label BBC-Effinergie rénovation au 1**er **janvier 2024**, le contenu des règles techniques d'Effinergie et les exigences du label BBC rénovation ont été entièrement modifiées (méthodes de calcul et exigences). Ces modifications impliquent une période de transition et d'appropriation des nouvelles exigences par les acteurs.







# Comment évolue la performance énergétique et la qualité environnementale des logements neufs ?

# La région peu active sur les labels supérieurs à la RT 2012



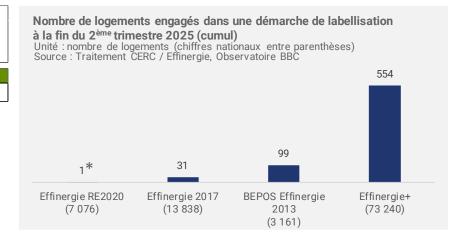
Nombre de logements concernés par une labellisation énergétique > RT 2012 à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul depuis le début des dispositifs)

Pays de la Loire France 97 315

### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France



0,7%



Les labels proposés par le collectif Effinergie - à la suite du premier, BBC-Effinergie - ne sont plus sollicités en région. Les demandes de labellisations **Effinergie+**, label le plus courant, se concentrent principalement en Île-de-France (74% des logements concernés en France). Les demandes sur ce label concernent essentiellement des programmes collectifs (98% des logements engagés dans une certification dans les Pays de la Loire, 96% au niveau national).

# Un nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en forte baisse sur 12 mois



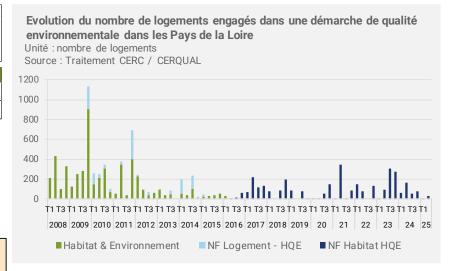
Nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 (cumul 4 trim. - évolution 1 an)

Pays de la Loire France		nce	
15	155 61 129		129
-81%	▼	+28%	<b>A</b>

### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France



Depuis octobre 2021, le référentiel NF Habitat HQE intègre les exigences de la RE2020.



À la fin du 2ème trimestre 2025, en cumul sur 12 mois, 155 logements ont fait l'objet d'une demande de certification en région (NF Habitat HQE délivrée par Cerqual). Ce nombre est en forte baisse par rapport aux 12 mois précédents (-81%), à l'inverse de la tendance nationale (+28%). La région représente une part infime des démarches engagées en France (0,3%).





<sup>\*</sup> Il s'agit de la première maison labellisée Effinergie RE2020 en France (inaugurée en Vendée le 6 octobre 2023).



# Comment évolue la performance énergétique et la qualité environnementale des bâtiments tertiaires neufs ?

# Comme pour le résidentiel, pas de nouvelles demandes de labellisations > à la RT 2012 dans le tertiaire en région



Surfaces de bâtiments tertiaires concernés par une labellisation énergétique > RT 2012 à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 en m² SHON (cumul depuis le début des dispositifs)

Pays de la Loire 132 168

France 6 190 563

POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France



2,1%



Aucune nouvelle demande de labellisation de bâtiments tertiaires n'a été engagée au cours des 12 derniers mois dans les Pays de la Loire. Ainsi, à fin juin 2025, ce sont toujours 25 opérations de construction qui sont concernées, représentant plus de 132 000 m², soit environ 2% des surfaces engagées à l'échelle nationale. Parmi les opérations recensées au niveau régional, 15 ont obtenu la labellisation (soit 81 385 m² de bâtiments), dont une opération de bureaux à Angers au cours du 1er trimestre 2025 (Effinergie 2017).

Rappel : environ 120 000 m² de surfaces tertiaires (soit 21 bâtiments) sont labellisés BBC-Effinergie en Pays de la Loire, représentant 2,7% des surfaces certifiées au niveau national.

#### Les labels Effinergie

Effinergie propose des labels préfigurateurs permettant aux maîtres d'ouvrage volontaires de valoriser leurs constructions et rénovations les plus performantes et d'accompagner l'innovation du secteur.

- BEPOS Effinergie 2013 : Label pilote, applicable à court terme, le label Bepos Effinergie 2013 s'appuie sur la RT 2012 et le label Effinergie+.
- Effinergie 2017 : Le projet doit au préalable être conforme à la RT 2012 et à des exigences minimales liées au référentiel E+C- et intègre des exigences complémentaires liées à la sobriété et l'efficacité énergétique, à la qualité et au confort, à l'appropriation et la sensibilisation des futurs habitants
- Effinergie+ : Il met l'accent sur l'enveloppe du bâtiment, la performance thermique globale, l'étanchéité à l'air, la ventilation et la qualité de l'air et permet ainsi d'améliorer de 20% les performances thermiques du bâti par rapport à la RT 2012.
- Effinergie RE2020 : Ce label valorise les constructions neuves allant au-delà des exigences de la réglementation environnementale, pour des bâtiments plus sobres énergétiquement, moins impactant sur le climat et plus adaptés aux périodes de fortes chaleurs. Seuls deux projets tertiaires sont pour l'instant concernés en France (pour un total de 7 883 m²).

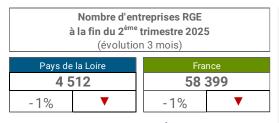




# Quelle est la mobilisation des professionnels?



# RGE : un nombre d'établissements labellisés en légère baisse sur trois mois



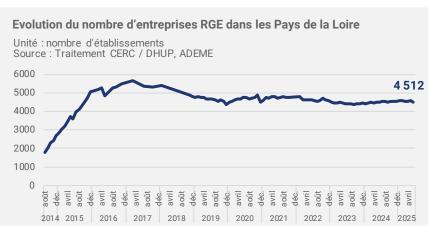
#### POIDS SUR FRANCE ENTIÈRE Pays de la Loire / France

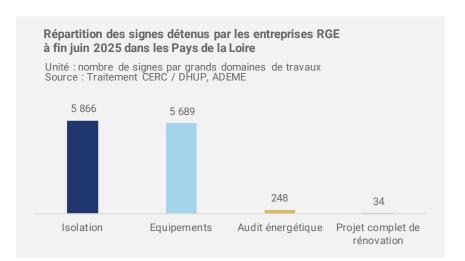


Fin juin 2025, un peu plus de 4 500 entreprises étaient qualifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) dans les Pays de la Loire. Ce nombre est en légère baisse par rapport à fin mars (-1%) mais relativement stable par rapport à la même période de l'an passé.

Les entreprises RGE ligériennes représentent un peu moins de 8% des établissements labellisés au niveau national.

Les établissements régionaux détiennent 5 866 signes liés aux travaux d'isolation ; cela représente la moitié des signes recensés en région. Cette part reste supérieure à la moyenne nationale (47%).





#### Le label Reconnu Garant de l'Environnement

La refonte des aides publiques à la rénovation énergétique de 2020 s'est accompagnée d'une réforme du label RGE, réaffirmant son utilité. Dans un décret modificatif publié en juin 2020, le principe d'éco-conditionnalité du label RGE a notamment été renforcé, puisque désormais toutes les aides publiques à la rénovation énergétique sont conditionnées à la réalisation obligatoire des travaux par une entreprise certifiée RGE. Le label se veut être un gage de qualité et a également pour objectif d'accompagner la montée en compétence des professionnels de la rénovation énergétique.

Entre 2021 et 2023, une nouvelle possibilité était offerte aux particuliers et aux entreprises du bâtiment : la qualification RGE chantier par chantier. Cette expérimentation s'inscrivait dans la mise en œuvre du plan France Relance. Sous conditions, une entreprise ne détenant pas la mention RGE sur le domaine de travaux concerné pouvait ainsi effectuer des travaux de rénovation énergétique ou d'installation d'équipements éligibles aux aides de l'État.







# Un nombre de signes détenus par les entreprises RGE stable pour la majorité des domaines de travaux

Nombre de signes RGE Travaux dans les Pays de la Loire à fin juin 2025, par domaine (évolution 3 mois)

Source: Traitement CERC / DHUP, ADEME

Source: Fraitement CERC / DHUP, ADEME	_	
Isolation		
Isolation par l'intérieur (murs, toit., plafonds combles)	1 360	$\rightarrow$
Fenêtres - Isolation thermique parois vitrées, portes d'entrée, volets isolants	1 274	$\rightarrow$
Isolation Planchers de combles perdus	1 052	$\rightarrow$
Isolation Murs par l'extérieur	960	$\rightarrow$
Fenêtres - Isolation thermique parois vitrées en toiture	457	
Isolation Planchers sur local non chauffés	398	$\rightarrow$
Isolation Toitures terrasses / toitures par l'extérieur	365	<b>V</b>
Equipements		
Pompes à chaleur - chauffage	1 222	$\rightarrow$
Pompes à chaleur - eau chaude	1 204	$\rightarrow$
Ventilation mécanique	694	
Chaudière micro-cogénération gaz	611	▼
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	572	$\rightarrow$
Emetteurs électriques, régulateurs	489	$\rightarrow$
Panneaux photovoltaïques	434	$\rightarrow$
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	305	$\rightarrow$
Chauffage / eau chaude solaire	156	<b>V</b>
Forage géothermique	2	•
Audit énergétique	248	$\rightarrow$
Projet complet de rénovation	34	•
	▲ Evolution >  ▲ Evolution e  → Evolution e  ▼ Evolution e	ntre 3% et 5% ntre -3% et 3% ntre -3% et -5%

À fin juin 2025, les 4 512 entreprises RGE des Pays de la Loire cumulaient 11 837 signes de reconnaissance RGE, un nombre stable par rapport à mars 2025 pour la majorité des signes. Seul le signe « ventilation mécanique » est à nouveau en hausse sur cette période et, parmi les principaux signes, celui lié à l'installation de chaudières micro-cogénération gaz, enregistre la plus forte baisse.





# Environ 400 acteurs du biosourcés identifiés dans les Pays de la Loire



À fin septembre 2025, 396 acteurs sont recensés dans les filières de matériaux biosourcés intervenant dans les Pays de la Loire, dont 162 entreprises et artisans et 148 architectes et maîtres d'œuvre.



#### L'observatoire des acteurs des filières biosourcées dans les Pays de la Loire

Les matériaux biosourcés sont une réponse à de nombreux enjeux dont la raréfaction des ressources, l'atténuation et l'adaptation face au changement climatique. Face à ce constat, le Collectif régional des acteurs de la construction biosourcée a été créé en 2021 pour promouvoir les acteurs des filières dans la construction et la rénovation. L'annuaire des acteurs de la filière des biosourcés a vocation à offrir une vision aux maîtres d'ouvrage de l'offre de professionnels en capacité de répondre à leurs attentes. Cet annuaire se veut un outil supplémentaire dans l'aide à la décision pour mieux identifier les acteurs locaux. Celui-ci n'est pas exhaustif et ne peut en aucun cas se substituer à un label ou la réglementation.

En complément : Retrouvez



Un outil de la CERC permettant de connaître la dynamique de la rénovation énergétique des logements privés en Pays de la Loire





### Une étude réalisée par la CERC des Pays de la Loire



### Avec le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire et de l'ADEME





### Avec le concours de...













#### et des membres du GIE Réseau des CERC :











# **CERC des Pays de la Loire**

10 boulevard Gaston Serpette - BP 23202 - 44032 Nantes cedex 1

tél.: 02 51 17 65 54 | e-mail: contact@cerc-paysdelaloire.fr

Site régional : www.cerc-paysdelaloire.fr | site national : www.cerc-actu.com